

Conseillers élus : 15

Conseillers en fonction : 14

Conseillers présents :

Date de convocation : 21/06/2023

Date publication : /07/2023

Secrétaire de séance : CAMELOT Claire-Hélène

Séance du 28 juin 2023

Sous la présidence de M. Vincent NOE

**Etaient présents les conseillers :**

Mmes et MM. ALBRECHT Alain, CAMELOT Claire-Hélène, DOLLINGER Claude, ESCHBACH Patrick, FAHRNER Stéphane, GILGER Rebecca, CROLET Céline, HUBER Myriam, JACINTE Matthieu, NOACCO Damien, RIHN Matthieu, WEYHAUPT Loïc

**Absents excusés :** STOLL Michel

---

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Procès-Verbal du 31/05/2023.

**1) Autorisation de signature du maire – consultation chasse :**

Dans le cadre de la consultation des propriétaires pour l'affectation du produit de la location de la chasse concernant l'adjudication 2024-2033, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, autorise M. le Maire à signer les documents concernant la commune de Kuttolsheim.

**2) Modification de l'état du personnel :**

**Création d'un poste d'agent communal polyvalent en milieu rural :**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- la création d'un emploi permanent pour les fonctions d'agent communal polyvalent en milieu rural à temps complet à raison de 35h00 à compter du 1<sup>er</sup> août 2023; grade d'adjoint technique, adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe, adjoint technique principal 1<sup>ère</sup> classe.

Cet emploi permanent peut également être pourvu par un agent contractuel lorsqu'il ne peut l'être par un fonctionnaire, sur le fondement de l'article 3-2 de la loi n°84-53.

**Création d'un poste d'ATSEM :**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents :

- La création d'un emploi permanent d'Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles principal de 2<sup>ème</sup> classe, à temps non complet, à raison de 33/35<sup>ème</sup> payé 28h00 à compter du 30/08/2023, pour les fonctions d'Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles

Cet emploi permanent peut également être pourvu par un agent contractuel lorsqu'il ne peut l'être par un fonctionnaire, sur le fondement de l'article 3-3 de la loi n°84-53.

Dans ce cas, la rémunération se fera sur la base de l'indice brut : 368, indice majoré : 341.

### **Suppression d'un poste d'ATSEM :**

Suppression d'un emploi permanent d'Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles principal de 2<sup>ème</sup> classe, à temps non complet, à raison de 16/35<sup>ème</sup> payé 15h10

### **3) Demande de subventions :**

#### **Subvention Batterie Fanfare :**

M. le Maire informe les conseillers qu'une demande de subvention a été faite de la part de Batterie Fanfare de Kuttolsheim, pour l'achat de flammes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents de verser une subvention de 500 € (cinq cents euros) à la Batterie Fanfare de Kuttolsheim.

#### **Subvention Chorale :**

M. le Maire informe les conseillers qu'une demande de subvention a été faite de la part de la Chorale.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents de verser une subvention de 150 € (cent cinquante euros) à la chorale.

### **4) Divers :**

**Ecole** : M. le Maire informe le conseil municipal qu'il n'y aura pas d'ouverture de classe.

#### **Entretien de la commune pendant les congés de Jordan :**

	Arrosage	Casernement	Poubelles salle
Lundi 3 juillet	Myriam (Lac) / Vincent, Damien, Rébecca		
Mardi 4 juillet		Claude et Matthieu J 17h30	Céline OM
Vendredi 7 juillet	Myriam, Alain, Damien	Alain et Damien	
Mardi 11 juillet	Alain et Damien	Alain et Damien	Céline OM et TRI
Samedi 15 juillet	Alain et Damien	Alain et Damien	

**Vitesse rue du fossé des Remparts – rue du Calvaire** : installation d'un radar pédagogique avec prise de vitesse

**Projet école** : M. le Maire informe les conseillers de sa rencontre avec le CAUE pour la réalisation de l'école intercommunale de Kuttolsheim et indique les parcelles que la commune devrait acquérir ce projet.

**Le Maire,  
Vincent NOE**

**La secrétaire,  
Rébecca GILGER**

**ORDRE DU JOUR  
MERCREDI 28 JUIN 2023**

**1) Autorisation de signature du maire – consultation chasse**

**2) Modification de l'état du personnel :**

**Création d'un poste d'agent communal polyvalent en milieu rural :**

**Création d'un poste d'ATSEM**

**Suppression d'un poste d'ATSEM :**

**3) Demande de subventions :**

**Subvention Batterie Fanfare**

**Subvention Chorale**

**4) Divers :**